



Rapport sur le service public d'élimination des déchets année 2019

Articles L.2224-5 et L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales

Décret n°2000-404 du 11 mai 2000

11 août 2020

Sommaire

1. Indicateurs techniques	2
1.1. Indicateurs relatifs à la collecte des déchets	2
1.1.1. Territoire desservi	2
1.1.2. Types de collectes	3
1.1.3. Déchèteries	4
1.1.4. Collectes séparatives	8
1.1.5. Collecte des déchets ne provenant pas des ménages	11
1.2. Production totale	12
1.3. Indicateurs relatifs au traitement des déchets	13
2. Indicateurs financiers	
2.1. Modalités d'exploitation du service	13
2.2. Montants des dépenses du service	13
2.3. Autres indicateurs financiers	
2.3.1. Régie de rotation de bennes de déchèteries	15
2.3.2. Montants des recettes reçues d'organismes extérieurs	16
2.3.3. Autres recettes	16
2.4. Contributions	16
3. Conclusion	17

1. Indicateurs techniques

1.1. Indicateurs relatifs à la collecte des déchets

1.1.1. Territoire desservi

Le territoire desservi concerne 85 communes représentant 45 195 habitants (population légale municipale). Les communes concernées sont les suivantes :

ARGENTAN	Argentan Intercom	13866	TANQUES	Argentan Intercom	156
AUNOU LE FAUCON	Argentan Intercom	239	TOURNAI SUR DIVE	Argentan Intercom	306
AVOINE	Argentan Intercom	224	TRUN	Argentan Intercom	1271
BAILLEUL	Argentan Intercom	608	VIEUX PONT	Argentan Intercom	200
BOISCHAMPRE	Argentan Intercom	1208	VILLEDIEU LES BAILLEUL	Argentan Intercom	214
BOUCE	Argentan Intercom	619	BEAUVAIN	CDC Carrouges et pays fertois	266
BRIEUX	Argentan Intercom	86	CARROUGES	CDC Carrouges et pays fertois	671
COMMEAUX	Argentan Intercom	152	CHAHAINS	CDC Carrouges et pays fertois	89
COUDEHARD	Argentan Intercom	80	JOUE DU BOIS	CDC Carrouges et pays fertois	423
COULONCES	Argentan Intercom	222	LA CHAUX	CDC Carrouges et pays fertois	52
ECORCHES	Argentan Intercom	85	LA LANDE DE GOULT	CDC Carrouges et pays fertois	193
ECOUCHE LES VALLEES	Argentan Intercom	2185	LA MOTTE FOUQUET	CDC Carrouges et pays fertois	159
FLEURE	Argentan Intercom	210	LE CHAMP DE LA PIERRE	CDC Carrouges et pays fertois	45
FONTAINE LES BASSETS	Argentan Intercom	105	MAGNY LE DESERT	CDC Carrouges et pays fertois	1416
GOUFFERN EN AUGE	Argentan Intercom	2560	MEHOUDIN	CDC Carrouges et pays fertois	126
GUEPREI	Argentan Intercom	143	MENIL SCELLEUR	CDC Carrouges et pays fertois	95
JOUE DU PLAIN	Argentan Intercom	254	ROUPERROUX	CDC Carrouges et pays fertois	182
JUVIGNY SUR ORNE	Argentan Intercom	114	ST MARTIN DES LANDES	CDC Carrouges et pays fertois	212
LA LANDE DE LOUGE	Argentan Intercom	47	ST MARTIN L'AIGUILLON	CDC Carrouges et pays fertois	194
LE PIN AU HARAS	Argentan Intercom	282	ST OUEN LE BRISOULT	CDC Carrouges et pays fertois	124
LOUGE SUR MAIRE	Argentan Intercom	319	ST PATRICE DU DESERT	CDC Carrouges et pays fertois	200
LOUVIERES EN AUGE	Argentan Intercom	70	ST SAUVEUR DE CARROUGES	CDC Carrouges et pays fertois	245
MERRI	Argentan Intercom	169	STE MARGUERITE DE CARROUGES	CDC Carrouges et pays fertois	225
MONTABARD	Argentan Intercom	288	STE MARIE LA ROBERT	CDC Carrouges et pays fertois	84
MONT-ORMEL	Argentan Intercom	55	ALMENECHES	CDC Sources de l'Orne	713
MONTREUIL LA CAMBE	Argentan Intercom	72	BOISSEI LA LANDE	CDC Sources de l'Orne	123
MONTS SUR ORNE	Argentan Intercom	926	FRANCHEVILLE	CDC Sources de l'Orne	153
MOULINS SUR ORNE	Argentan Intercom	311	LA BELLIERE	CDC Sources de l'Orne	123
NEAUPHE SUR DIVE	Argentan Intercom	135	LE CERCUEIL	CDC Sources de l'Orne	139
NECY	Argentan Intercom	522	LE CHÂTEAU D'ALMENECHES	CDC Sources de l'Orne	207
OCCAGNES	Argentan Intercom	648	MEDAVY	CDC Sources de l'Orne	152
OMMOY	Argentan Intercom	128	MONTMERREI	CDC Sources de l'Orne	514
RANES	Argentan Intercom	1052	MORTREE	CDC Sources de l'Orne	1044
RI	Argentan Intercom	169	BAZOCHES AU HOULME	CDC val d'orne	474
RONAI	Argentan Intercom	163	CHAMP CERIE	CDC val d'orne	156
SAI	Argentan Intercom	217	GIEL COURTEILLES	CDC val d'orne	432
SARCEAUX	Argentan Intercom	1056	HABLOVILLE	CDC val d'orne	323
SEVIGNY	Argentan Intercom	310	MENIL GONDOUIN	CDC val d'orne	173
SEVRAI	Argentan Intercom	254	MENIL HERMEI	CDC val d'orne	202
ST BRICE SOUS RANES	Argentan Intercom	136	MENIL VIN	CDC val d'orne	53
ST GEORGES D'ANNEBECQ	Argentan Intercom	141	NEUVY AU HOULME	CDC val d'orne	212
ST GERVAIS DES SABLONS	Argentan Intercom	70	PUTANGES LE LAC	CDC val d'orne	2200
ST LAMBERT SUR DIVE	Argentan Intercom	154			

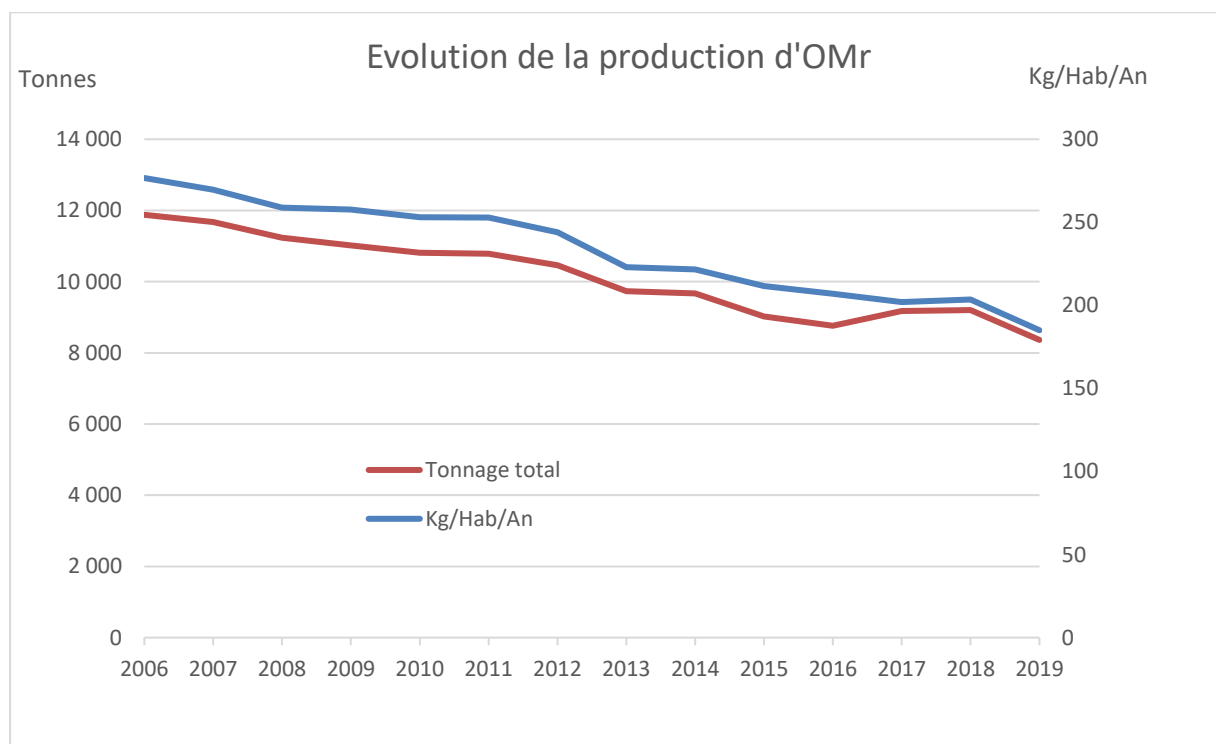
1.1.2. Types de collectes d'ordures ménagères

L'organisation des collectes ayant été modifiée en juin 2019, les données ci-dessous illustrent la situation à fin 2019 :

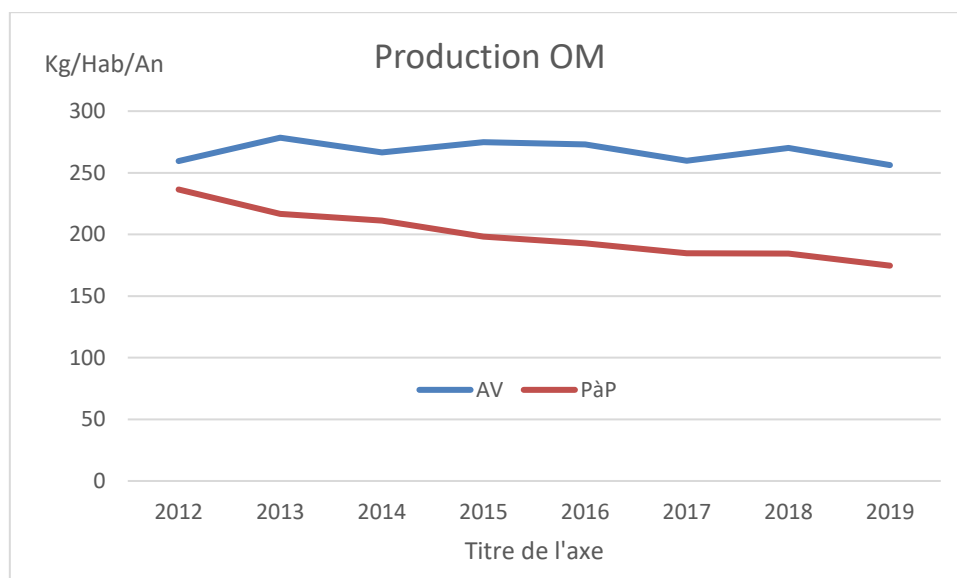
Communes ou Communautés de Communes	Hab.	Population en apport volontaire	Population en porte à porte	
			1F/sem	2F/sem
CDC PAYS FERTOIS ET BOCAGE-CARROUGIEN	5 001	2 616	2 385	
ARGENTAN INTERCOM	32 801	0	18 935	13 866
CDC-DES-SOURCES-DE-L'ORNE	3 168	0	3 168	
CDC-DU-VAL-D'ORNE	4 225	0	4 225	
TOTAL	45 195	2 616	28 713	13 866

Les points de regroupement au nombre de 55 sont équipés de conteneurs de 4,5 m³ vidés avec une fréquence minimum d'une fois par semaine. Cela représente environ 2 860 vidages par an.

6 898 tonnes de déchets ménagers résiduels ont été collectées en porte à porte et 1 464 tonnes en points de regroupement.



La différence de ratio de production en fonction du type de collecte reste important.



1.1.3. Déchèteries

La mise en service de la nouvelle déchèterie d'Argentan s'est faite le 5 juillet 2019. Fin 2019, 7 déchèteries étaient en fonctionnement sur le territoire du SITCOM. :

Communes	Adresses	Déchets acceptés
Argentan	Rue de la Saponite	Déchets verts, ferrailles, inertes, encombrants, cartons, mobilier, déchets spéciaux, huiles de vidange, emballages ménagers recyclables, bois, DEEE*
Mortrée	Route de Montmerrei	Encombrants, ferrailles, inertes, déchets verts, déchets spéciaux, huiles de vidange, emballages ménagers recyclables, amiante, bois, DEEE*
Putanges le Lac	Zone artisanale	Encombrants, ferrailles, inertes, végétaux, déchets spéciaux, huiles de vidange, emballages ménagers recyclables, DEEE*
Trun	Chemin de Caen	Encombrants, ferrailles, inertes, déchets verts, déchets spéciaux, huiles de vidange, emballages ménagers recyclables, amiante, bois, DEEE*
Chahains	Route de Roupperroux	Encombrants, ferrailles, inertes, déchets verts, déchets spéciaux, huiles de vidange, emballages ménagers recyclables, DEEE*
Rânes	Route de Carrouges	Encombrants, ferrailles, inertes, déchets verts, déchets spéciaux, huiles de vidange, emballages ménagers recyclables, DEEE*
Ecouché les Vallées	Villeneuve	Encombrants, ferrailles, inertes, déchets verts, mobilier, déchets spéciaux, huiles de vidange, emballages ménagers recyclables, bois, DEEE*

* DEEE = Déchets d'équipements électriques et électroniques

Les déchèteries sont gardiennées et ouvertes du lundi ou mardi au samedi aux horaires suivants :

- Argentan : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Trun, Putanges, Mortrée, Ecouché : du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Rânes : les mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Chahains : les mardis, jeudis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'accès aux déchèteries du SITCOM Région d'Argentan est conditionné à la présentation d'une carte de déchèterie. Celle-ci est délivrée gratuitement aux foyers et aux entreprises du SITCOM région d'Argentan sous réserve d'une inscription accompagnée d'un justificatif de domicile (Kbis pour les entreprises).

Chaque foyer dispose de 24 passages gratuits en déchèterie par année civile. Au-delà, une participation de 5€/passage sera facturée.

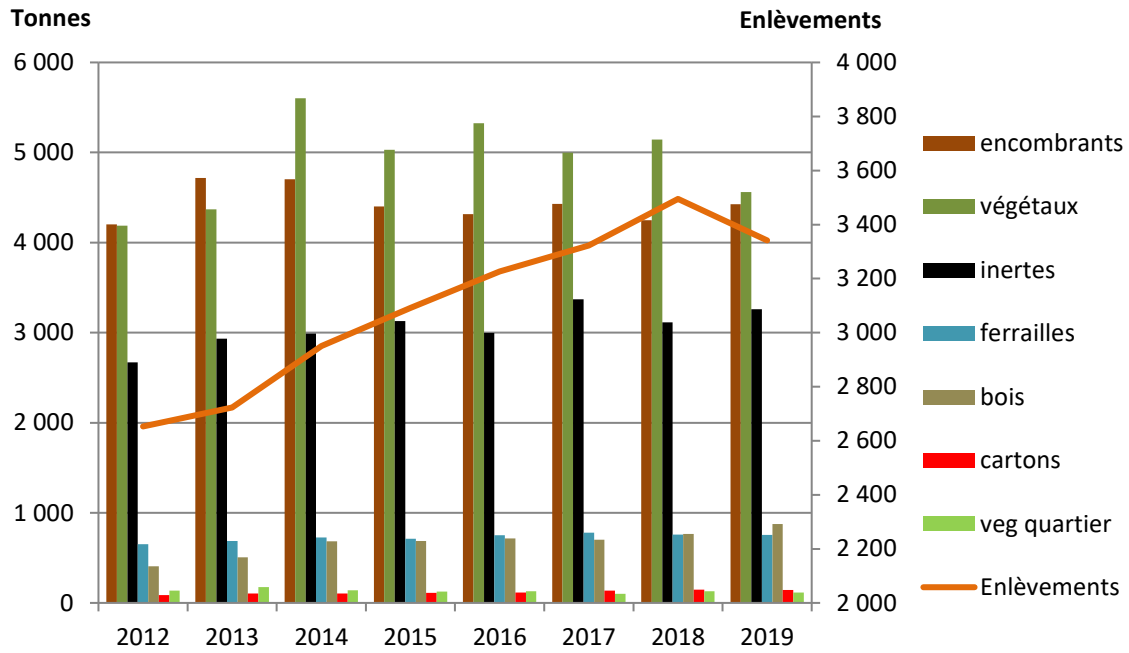
Les cartes professionnelles n'ont pas de limitation de passages. Les apports restent payants en fonction du volume et du type de déchet déposé (voir 1.1.5)

Les tonnages déposés ont été les suivants :

		encombrants	végétaux	cartons	inertes	Ferrailles	Bois	meublier	DDS	D3E
Totaux 2019	Tonnes	4 425	4 675	144	3 259	756	875	436		394
	Enlèvements	1 021	1 295	58	323	220	250	175		
Variation 2018/2019	Tonnes	+4,1%	-9,1%	-1,4%	+4,7%	-6,1%	+14,5%	+38%		+7,1%
	Enlèvements	*	+1,7%	-26,6%	+4,9%	*	+8,2%	+37,8%		
Totaux 2018	Tonnes	4 250	5 145	146	3 114	805	764	316	169	368
	Enlèvements	1 160	1 273	79	308	237	231	127		
Variation 2017/2018	Tonnes	- 4,1%	+ 3%	+ 6,6%	- 7,6%	+ 3,2%	+ 8,7%	+ 21,5%		-3,7%
	Enlèvements	+ 3,2%	+ 8,3%	+1,3%	- 4,9%	- 1,3%	+ 9%	+ 42,7%		
Totaux 2017	Tonnes	4 430	4 997	137	3 371	780	703	260		382
	Enlèvements	1 124	1 175	78	324	240	212	89		
Variation 2016/2017	Tonnes	+ 2,6%	-6,1%	+19,6%	+12,5%	+3,7%	-1,9%	+5,7%		-8%
	Enlèvements	+5,9%	-1%	+7%	+10,6%	+0,4%	+3%	+1,1%		
Totaux 2016	Tonnes	4 317	5 324	115	2 998	752	717	246		415
	Enlèvements	1 061	1 187	73	293	239	206	88		
Variation 2015/2016	Tonnes	- 2%	+ 5,8%	+3,6%	-4,1%	+5,5%	+4,4%	+373%		16,9%
	Enlèvements	- 0,9%	+ 6%	-1,4%	-1,7%	+3,9%	+3,5%	+283%		
Totaux 2015	Tonnes	4 403	5 031	111	3 127	713	687	52		355
	Enlèvements	1 071	1 120	74	288	230	199	23		
Variation 2014/2015	Tonnes	- 6,4%	- 10,2%	+ 6,7%	+ 4,6%	- 1,7%	+ 0,6%			+8,2%
	Enlèvements	+ 0,5%	+ 3,4%	+ 45,1%	+ 12,1%	+ 1,8%	+ 9,3%			
Totaux 2014	Tonnes	4 702	5 601	104	2 989	725	683			328
	Enlèvements	1 066	1 083	51	257	226	182			
Variation 2013/2014	Tonnes	-0,3%	+23,2%	-1%	+1,9%	+5,4%	+35,2%			
	Enlèvements	-1,6%	+7,8%	-27,1%	+15,2%	+6,1%	+43,3%			

* données non significatives du fait de la modification d'organisation en 2019

Evolution des tonnages en déchèterie



1.1.4. Collectes séparatives

L'ensemble des communes sont concernées par le programme de collecte sélective des emballages ménagers recyclables et des journaux/magazines.

Au 1^{er} octobre 2016, les flux de collecte ont été modifiés afin d'intégrer les consignes de tri élargies sur les plastiques. Depuis cette date, tous les emballages peuvent être triés en deux flux :

- ✓ Monoflux : journaux, magazines et tous les emballages quelle que soit leur matière (plastique, carton, métal, papier), hors verre ;
- ✓ Emballages en verre.

Le monoflux est collecté soit en apport volontaire dans points tri équipés de conteneurs (122 points de collecte), soit en camion benne dans les communes suivantes :

Argentan	Ensemble de la commune
Boucé	Bourg aggloméré de la commune
Carrouges	Bourg aggloméré de la commune
Chambois/Fel	Bourg aggloméré de la commune
Ecouché/Serans	Bourg aggloméré de la commune
Mortrée	Bourg aggloméré de la commune
Occagnes	Bourg aggloméré de la commune
Putanges le Lac	Bourg aggloméré de la commune
Rânes	Bourg aggloméré de la commune
Sarceaux	Ensemble de la commune
Trun	Bourg aggloméré de la commune
Urou et Crennes	Bourg aggloméré de la commune

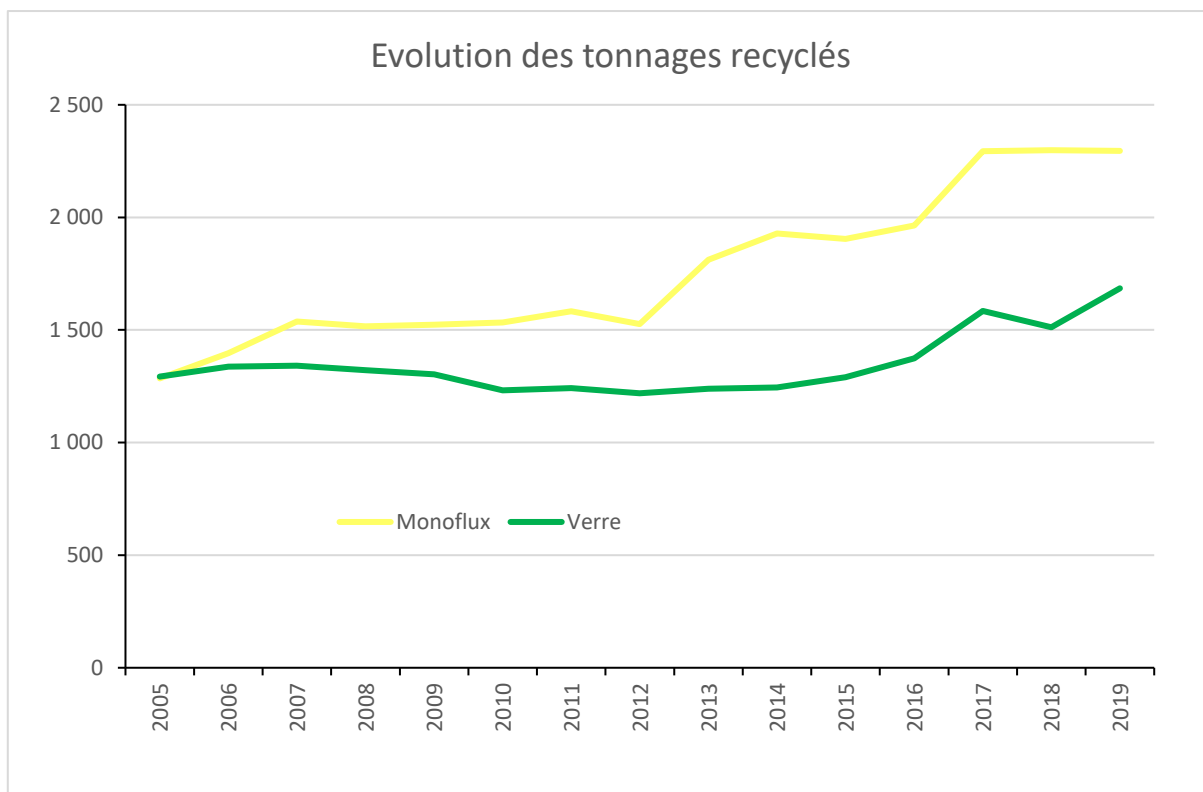
Pour ces communes le monoflux des quartiers d'habitat individuel sont collectés en sacs transparents jaunes. Ces sacs sont collectés une fois par semaine. Les quartiers d'habitat vertical sont équipés de bacs roulants à ouverture limitative sur le couvercle jaune. Ces bacs sont installés soit dans les locaux existants soit en extérieur à la sortie de l'immeuble.

Dans tous les cas, le verre reste collecté en apport volontaire dans des conteneurs de 3 à 5m³ insonorisés (166 conteneurs installés).

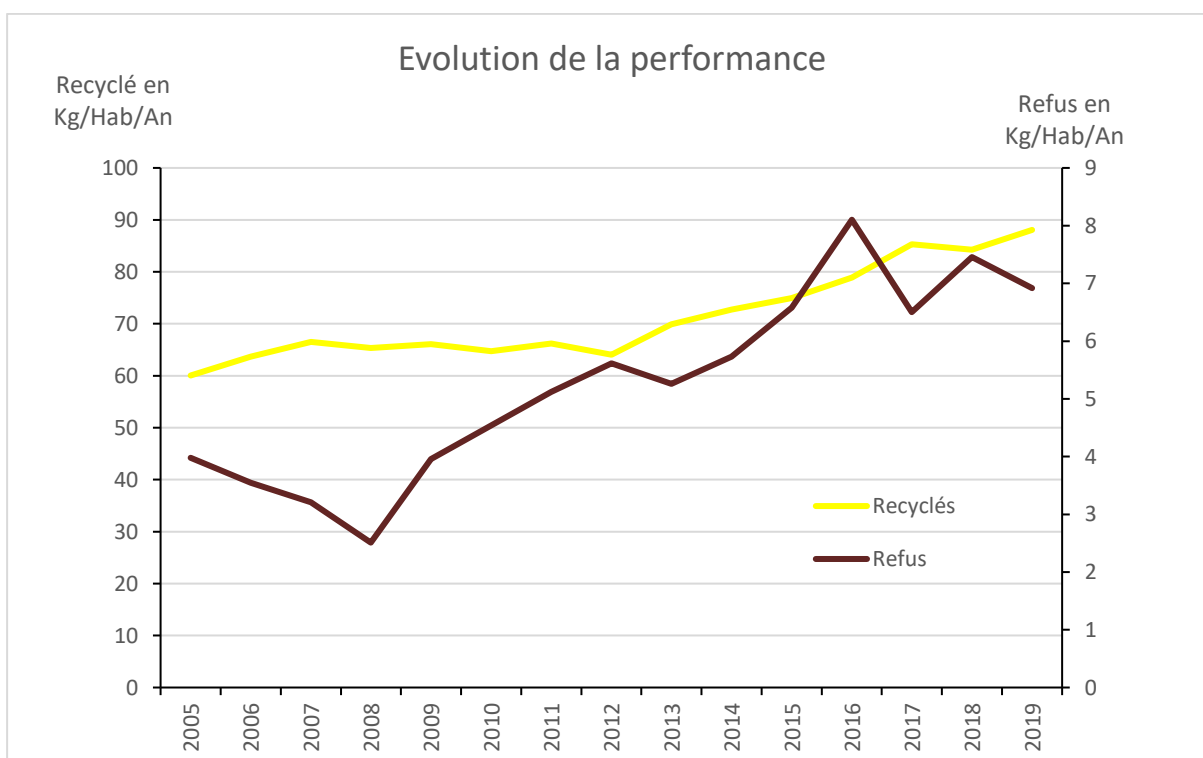
Les résultats de la collecte sélective sont les suivants (en tonnes) :

J/M : journaux/magazines EMR : Emballages Ménagers Recyclables (cartons) Gros Mag. : Gros de magasin
Cartons DIB : Cartons bruns ELA : Emballages pour Liquides Alimentaires (briques alimentaires) Plast. : Flacons plastique

	J/M	EMR	Gros Mag.	Cartons DIB	ELA	Acier	Alu	Plast.	Refus	tot mono	Verre	Total recyclé (en tonnes)		Total non recyclé	
2009	927	182	95	55	34	78	2	150	169	1 523	1 303	2 826	94,35%	169	5,65%
2010	940	192	103	55	28	77	2	137	194	1 533	1 233	2 766	93,45%	194	6,55%
2011	928	185	137	72	40	77	2	142	218	1 583	1 242	2 825	92,82%	218	7,18%
2012	800	267	148	87	31	73	1	119	241	1 526	1 219	2 745	91,94%	241	8,06%
2013	941	363	132	105	35	72	3	162	230	1 812	1 239	3 051	93,00%	230	7,00%
2014	860	450	90	104	61	118	4	242	250	1 928	1 245	3 173	92,69%	250	7,31%
2015	929	375	48	111	63	110	8	260	280	1 904	1 290	3 194	91,93%	280	8,07%
2016	919	455	47	115	42	115	7	266	343	1 964	1 374	3 338	90,69%	343	9,31%
2017	1 075	508	120	137	33	106	6	309	296	2 295	1 584	3 879	92,92%	296	7,08%
2018	1 009	540	182	146	36	87	8	291	337	2 298	1 512	3 811	91,87%	337	8,13%
2019	817	691	236	144	44	77	4	283	313	2 296	1 685	3 981	92,7%	313	7,3%



Pour l'année 2019, la collecte sélective a permis de recycler en moyenne 88,07 Kg/Hab.



1.1.5. Collecte des déchets ne provenant pas des ménages

Les déchets produits par les commerçants et assimilables par leur volume et leurs caractéristiques aux déchets ménagers sont collectés dans le cadre des collectes classiques.

Les déchets des artisans sont acceptés dans les déchèteries. Ils sont enregistrés et facturés selon le barème suivant :

Déchets banals

Catégorie 1 : Métaux => 4€ par m³ entamé

Catégorie 2 : déchets de bois => 8€ par m³ entamé

Catégorie 3 : végétaux => 12€ par m³ entamé

Catégorie 4 : déchets inertes (gravats) => 15€ par m³ entamé

Catégorie 5 : déchets encombrants ou en mélange => 20€ par m³ entamé

Déchets spéciaux

Catégorie A : Peintures, solvants, colles, radiographies filtres à huiles, batteries, acides, bases et emballages souillés => 1€ par Kg entamé

Catégorie B : pesticides, herbicides, aérosols => 2€ par Kg entamé

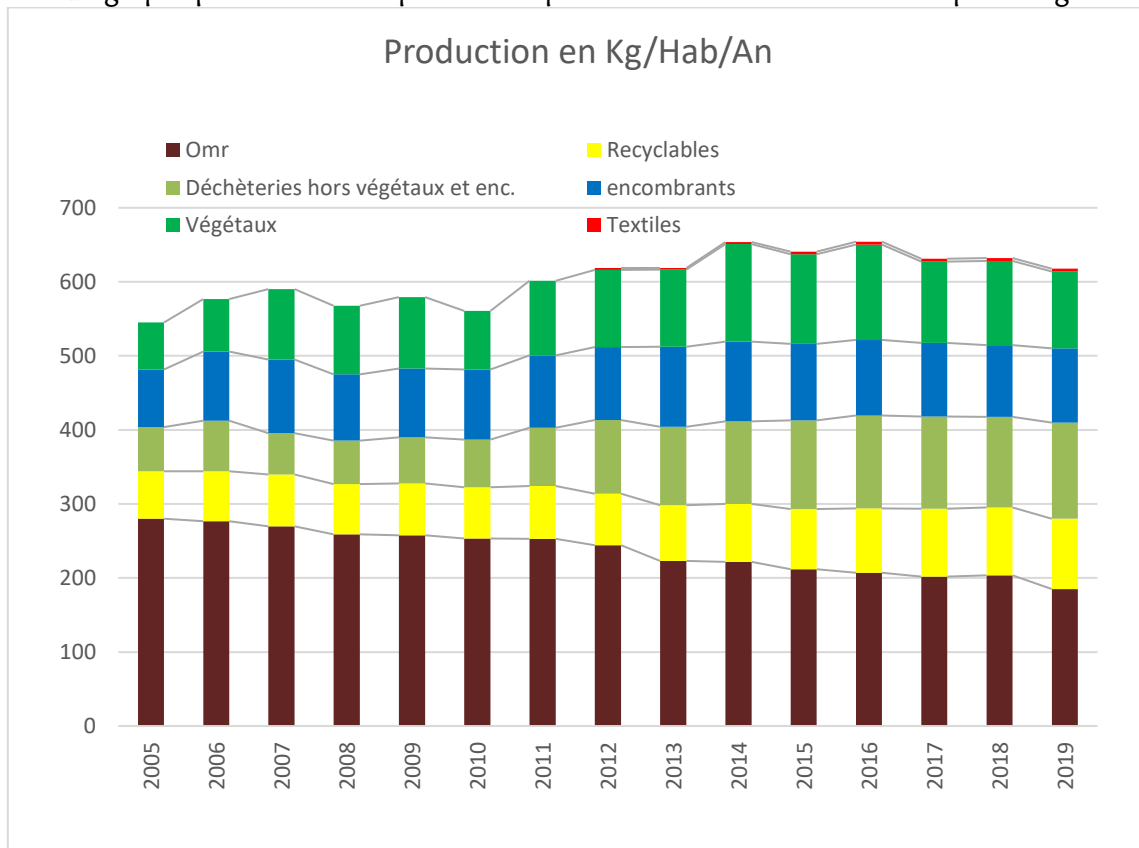
Catégorie C : produits mercuriels et produits non identifiés => 5€ par Kg entamé

Détails des dépôts facturés en mètres cubes fin 2019 :

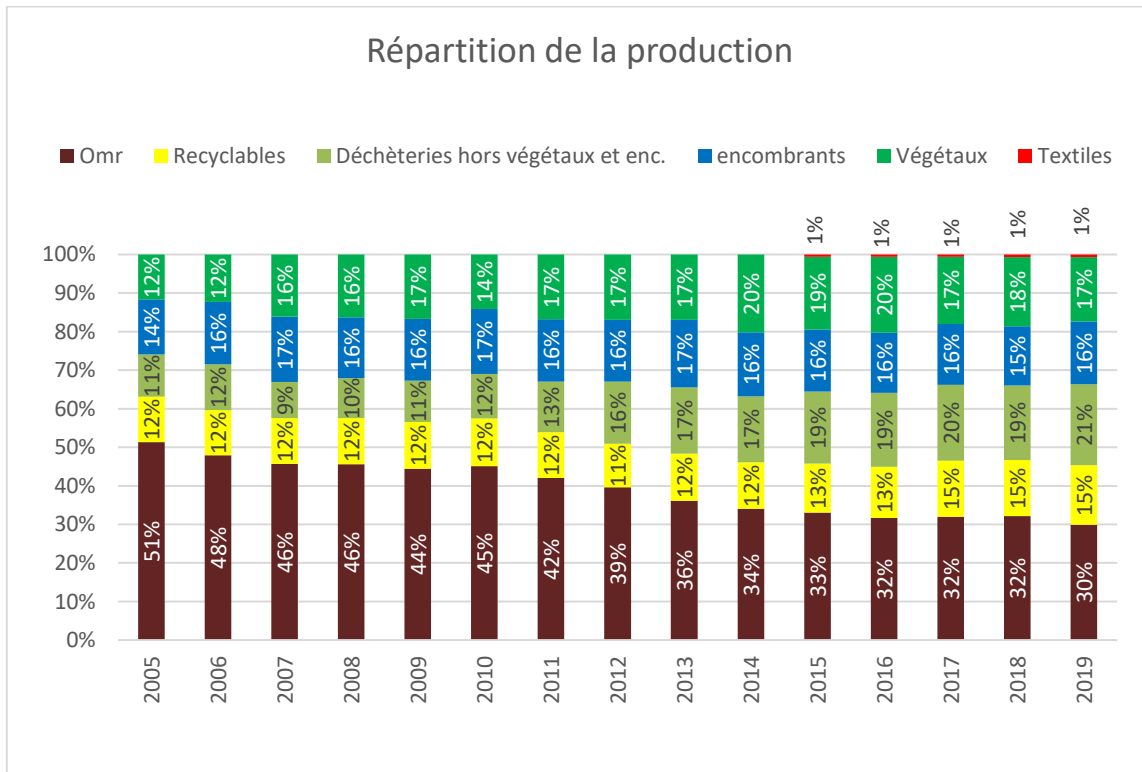
année	Encombrants	Végétaux	Ferraille	Inertes	Bois
2009	2233	3745	41	136	43
2010	1860	1167	54	132	16
2011	2275	1251	109	181	71
2012	2229	1234	84	229	95
2013	1651	1103	48	217	62
2014	2392	2378	30	316	122
2015	2339	2328	64	326	290
2016	1358	1656	42	268	80
2017	1288	806	34	194	36
2018	617	290	25	107	32
2019	1407	381	64	206	124

1.2. Production totale en 2019

Le graphique ci-dessous représente la production cumulée de déchets par catégorie :



La répartition de la production en pourcentage par flux montre bien le transfert qui s'est opéré des ordures ménagères vers la collecte sélective des recyclables et les déchèteries hors encombrants :



1.3. Indicateurs relatifs au traitement des déchets

Les déchets ménagers ainsi que les encombrants subissent une rupture de charge sur le quai de transfert du SITCOM ou la déchèterie à Argentan, puis sont enfouis dans l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) des Ventes de Bourse. Les déchets inertes ont été traités aux Carrières de Vignat.

Les déchets verts sont traités sur une plateforme située à Fontenai sur Orne pour valorisation par compostage.

Les ferrailles sont valorisées par l'entreprise Passenaud.

Les huiles et les déchets spéciaux sont dirigés vers différentes filières spécifiques pour traitement, valorisation et/ou stabilisation.

Les déchets recyclables sont acheminés jusqu'au centre de tri Valorpole au Mans où ils sont conditionnés avant acheminement jusqu'aux repreneurs désignés par Citéo.

L'ISDND des Ventes de Bourse dispose d'une capacité de traitement de 120 000 tonnes/an. Elle est certifiée ISO 14000.

2. Indicateurs financiers

2.1. Modalités d'exploitation du service

L'ensemble des opérations de collecte et de traitement font l'objet de marchés publics de prestation de service à l'exception de l'exploitation des déchèteries et de la collecte sélective en porte à porte qui sont effectués en régie.

Les marchés de collecte des déchets ménagers et de collecte des déchets recyclables en apport volontaire sont attribués à SEP.

Le marché de collecte des déchets ménagers en porte à porte est attribué à SPHERE.

Les marchés de traitement des déchets ménagers et encombrants et de tri des recyclables sont attribués à SUEZ.

Le marché de traitement des déchets verts est attribué à la Sarl RTC.

Le marché d'enlèvement et de traitement des déchets spéciaux est attribué à la société Madeline SA.

2.2. Montants des dépenses du service

Résultat de l'exécution du budget 2019 :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	5 312 916,95€	5 667 882,26€
Investissement	3 501 858,22€	2 370 309,39€
Résultat reporté fonct.	0€	77 348,19€
Résultat reporté invest.	0€	910 460,54€
Total des réalisations	8 814 775,17€	9 026 000,38€

Les montants TTC des principales prestations rémunérées à des entreprises sont les suivants :

	Collecte des déchets ménagers	Traitement des déchets ménagers	Transfert des déchets	Collecte sélective	Tri des déchets recyclables	Traitement des déchets de déchèterie	TOTAL
2009	870 924€	733 378€		322 709€	123 014€	386 124€	2 436 149€
2010	895 464€	728 376€		287 117€	128 095€	349 230€	2 388 282€
2011	860 227€	707 507€		310 913€	153 273€	384 048€	2 415 968€
2012	936 709€	650 920€		372 913	190 744€	303 154€	2 454 440€
2013	875 378€	641 866€	208 070€	244 081€	233 946€	315 166€	2 310 437€
2014	858 320€	576 854€	193 861€	153 953€	299 042€	474 049€	2 556 079€
2015	828 905€	522 343€	151 097€	142 434€	293 717€	494 820€	2 433 316€
2016	776 040€	509 572€	187 630€	159 834€	344 504€	505 668€	2 483 248€
2017	1 124 835€	509 029€	165 300€	221 067€	458 414€	493 998€	2 972 643€
2018	1 128 804€	570 121€	159 000€	277 239€	500 555€	501 902€	3 137 621€
2019	1 128 249€	601 737€	168 706€	280 617€	525 869€	544 779€	3 249 957€

2.3. Autres indicateurs financiers

2.3.1. Régie de rotation de bennes de déchèterie

	2018		
	enlèvements SITCOM	enlèv. Prestataire	tonnages
divers	1 160		4 250
ferrailles	237		805
végétaux	1 355		5 275
gravats	308		3 114
cartons	79		146
bois	150	81	764
TOTAL	3 289	81	14 354
assurance	4 050 €		
Carburant	45 826 €		
Amortissement	82 251 €		
Salaires	153 922 €		
maintenance	30 413 €		
divers (EPI, ...)	27 574 €		
TOTAL	344 036 €		
coût par rotation	102,09 €		
coût par tonne	23,97 €		

	2019		
	enlèvements SITCOM	enlèv. Prestataire	tonnages
divers	1 021		4 425
ferrailles	220		756
végétaux	1 295		4 675
gravats	323		3 259
cartons	38	20	144
bois	184	66	436
TOTAL	3 081	66	13 695
assurance	3 680 €		
Carburant	46 418 €		
Amortissement	77 488 €		
Salaires	155 392 €		
maintenance	33 179 €		
divers (EPI, ...)	17 055 €		
TOTAL	333 212 €		
coût par rotation	105,88 €		
coût par tonne	24,33 €		

2.3.2. Montants des recettes reçues d'organismes extérieurs

	Soutiens éco organismes	Revente matériaux aux filières	Facturation apports en déchèterie	TOTAL
2009	158 432€	83 674€	68 541€	310 647€
2010	198 501€	100 088€	42 064€	340 653€
2011	284 850€	246 235€	48 818€	579 903€
2012	299 813€	164 890€	51 786€	516 489€
2013	308 147€	203 779€	39 746€	551 672€
2014	529 984€	247 234€	31 149€	808 367€
2015	463 698€	224 869€	37 120€	725 687€
2016	577 564€	274 356€	22 046€	873 966€
2017	611 319€	262 712€	14 187€	888 218€
2018	460 291€	246 826€	23 676€	730 793€
2019	770 540€	215 113€	31 699€	1 017 352€

2.3.3. Autres recettes

La revente pour valorisation des ferrailles a représenté pour l'année 2019 une recette de 72 686€ (87 822€ en 2018, 88 439€ en 2017, 57 277€ en 2016, 58 500€ en 2015, 75 664€ en 2014).

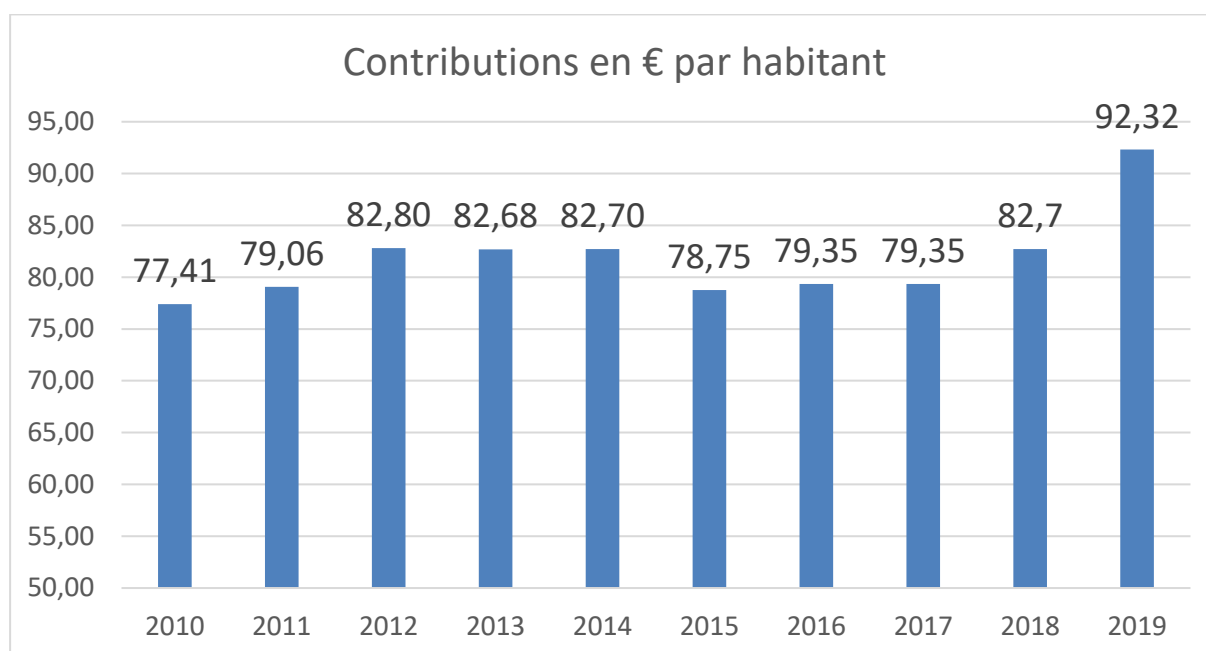
La redevance spéciale d'enlèvement des déchets ménagers, perçue auprès des organismes publics et des professionnels des 4 communautés de communes a généré les recettes suivantes :

- Argentan Intercom : 272 190€
- Communauté de communes du Pays Fertois et du Bocage Carrougien : 18 760€
- Communauté de communes du Val d'Orne : 8 360€
- Communauté de communes des sources de l'Orne : 873€

2.4. Contributions

En complément des recettes indiquées au 2.3.2, le financement du service public de gestion des déchets est équilibré par les contributions des EPCI adhérents. Ces contributions sont proratisées en fonction du nombre d'habitants déduction faite des recettes de redevance spéciale (voire 2.3.3). Pour l'année 2019, la contribution moyenne annuelle par habitant s'élevait à 92,32€.

L'évolution des contributions sur les dernières années est reprise dans le graphique ci-dessous :



3. Conclusion

Cette année 2019 a été particulière dans la mesure où l'ouverture de la nouvelle déchèterie d'Argentan et la modification du schéma de collecte (suppression de 260 conteneurs à ordures ménagères) ont fortement modifié le fonctionnement des services et la caractéristique des flux. Cela s'est traduit entre autre, par une diminution très sensible du tonnage de déchets ménagers résiduels produits. Concernant la collecte sélective, les tonnages recyclés sont stables, mais on note une progression continue des volumes de verre collectés. Les volumes collectés en déchèterie restent relativement stables si l'on met de côté la production de végétaux soumise à la météorologie variable en fonction des années.